

***Lacerta bilineata* (Daudin, 1802)**

Lézard vert occidental

Classe des Reptiles

Ordre des Sauriens

Famille des Lacertidés



Le Lézard vert occidental est terrestre et territorial. Il est actif de jour. Grimpe avec rapidité et aisance dans la végétation basse et dans les arbres. Hiverné de novembre à la fin mars dans un trou de rongeur, une cache rocheuse ou un amas végétal. Au réveil hivernal, à partir du mois de mars, le Lézard vert s'ensoleille, rarement à découvert, de longs moments pour réguler sa température corporelle, avant toute activité. Lors des journées chaudes, il ne s'expose au soleil qu'en début de matinée et en fin d'après-midi. En période d'activité sexuelle, en avril-juin, après de courtes parades d'intimidation, les mâles s'affrontent violemment entre eux. Les œufs, au nombre d'une vingtaine, sont déposés dans un trou peu profond, creusé par la femelle dans un sol meuble. L'incubation, selon la température, s'étale de 2 à 5 mois.

Habitat

Le Lézard vert est très dépendant d'un couvert végétal assez épais. Il vit dans des endroits bien ensoleillés secs ou humides, lisières des bois et forêts, clairières, haies, prairies et talus, ripisylves des bords des cours d'eau.

Distribution géographique

Europe occidentale, centrale et méridionale, du nord de l'Espagne jusqu'en Ukraine et en Grèce. Absent de la plupart des îles méditerranéennes, sauf la Sicile et Elbe.

En France, du bord de la mer jusqu'à environ 1500 m. Il est absent au-dessus d'une limite nord s'étalant des boucles de la Seine, Soissons et Mulhouse. Absent de Corse.



Cartographie : Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce médio-européenne

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et à l'annexe II de la Convention de Berne et classée dans les « espèces à préoccupation mineure » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France.

Etat des populations sur le site

Seulement 11 individus de Lézard vert ont été recensés au cours de cet inventaire ce qui est très peu pour une espèce pourtant facile à observer. Ils ont été vus pour la plupart dans des milieux boisés et humides : les retenues collinaires du Gabre de Gourin et de la Baisse des Charretiers, le lac du Grenouillet, les ravins du Perthus et du Grand Caneiret.

Alors que la zone d'inventaire offre au Lézard vert la possibilité d'occuper différents milieux qui conviennent à sa biologie, il y apparaît comme étant très peu présent.